

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 8 novembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER (proc de M ALLAMEL), M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS (proc de K ESSAYAR), C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, M THINON, P MAISONNEUVE, JM DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTIER, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD (proc de S GENEST), G FANGIER, C WIOT (proc de S REYNIER), J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON (proc de B SOUCHE), A ROUSSET, M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 40

Procurations : 7

Votants : 47

Absents : 5

Date de convocation : 2/11/2022

Secrétaire de séance : Françoise CHASSON

Absents : E ROCHE, J LAFFONT, M CHAZE, V VANDUYNSLAGER et A CHARROUD

En présence des suppléants non votants : JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Modification du tableau des effectifs et des emplois.

Les mouvements à venir des effectifs et des emplois nécessitent de modifier le tableau des effectifs et des emplois intercommunaux. Il s'agit de modifications liées à la pérennisation du poste de chargé de communication et à la transformation d'un poste d'adjoint technique en poste de technicien principal de 1ère classe suite au recrutement par voie de mutation du technicien SPANC.

1 Filière administrative

Création d'un poste de catégorie B au grade de rédacteur à temps complet au 1er décembre 2022 occupé par un agent contractuel sur emploi permanent.

Ce poste de chargé de communication est actuellement occupé par un contractuel sur emploi temporaire.

2 Filière technique

Création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet au 1er janvier 2023 suite à suppression d'un poste d'adjoint technique.

Cette création fait suite au recrutement par voie de mutation d'un agent pour occuper les missions de technicien SPANC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'autoriser le Président à modifier le tableau des effectifs et des emplois conformément aux éléments ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 9 novembre 2022
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20221108-DEL08112022-17-DE
Date de télétransmission : 10/11/2022
Date de réception préfecture : 10/11/2022